

# Lorient mise sur l'aviation privée pour pallier le départ d'Air France

L'agglomération de Lorient lance une expérimentation pour permettre aux entreprises locales de pouvoir continuer à se déplacer alors qu'Air France a arrêté ses lignes vers Paris et Lyon.

22.04.2021 par [GIL ROY](#)



Les collectivités locales de Lorient ont conscience que leur aéroport est un atout pour le développement économique locale. © Josiane Grand-Colas

Lorient Agglomération a conclu un accord avec deux sociétés propriétaires d'avions privés afin de faciliter les déplacements des entreprises de l'agglomération lorientaise au départ de son aéroport. Cet accord porte sur la mise à disposition, à prix négocié, d'un Piper PA46 (6 places) et d'un PA32 (4 places). Il s'appuie sur le portail internet de location d'avions privés OpenFly, qui depuis 2017, met en relation des propriétaires d'avions privés et des pilotes professionnels avec des entreprises ayant des besoins de déplacement.

Concrètement, Lorient Agglomération va financer une partie du coût de la location de ces avions pour les entreprises dont le siège social est situé sur l'une des 25 communes de l'agglomération et qui adhèrent à la plateforme Openfly. Elle prendra

en charge le coût de l'acheminement des deux avions de leur base de Brest (20 minutes de vol) et de Vannes (15 minutes de vol) vers l'aéroport de Lorient, ainsi que l'équivalent de 30% du coût de l'heure de vol. Une cinquantaine de vols d'affaires (aller-retour) pourraient ainsi être soutenus financièrement par Lorient Agglomération en 2021, pour un montant total d'aide de près de 40.000 €.



Des avions privés adaptés aux besoins des PME locales. © Openfly

Cet investissement de la communauté de communes lorientaise est une réponse à la fermeture des lignes d'Air France vers Lyon (août 2020) et Paris (mars 2021) qui pose un problème aux entreprises locales. L'aide financière apportée par la collectivité locale est une manière de tester le marché et d'évaluer les besoins des entreprises. Si la réponse est à la hauteur des attentes, un premier avion pourrait être basé à Lorient.

Les deux premiers avions ont été choisis en fonction de leur capacité d'emport. Au vu des 1.850 vols effectués en deux ans par le biais d'Openfly, il ressort que le nombre moyen de passagers par vol est de 2,3. L'autonomie du PA-42, permet aux clients de voyager à travers l'Europe. Celle du PA-32 est plus adaptée à la France. L'avantage de ces avions est aussi qu'ils peuvent se poser sur de petits aérodromes, et ainsi atterrir au plus près de la destination finale.

Cette expérience devrait être suivie avec intérêt par de nombreuses autres collectivités locales confrontées à la même problématique suite au désengagement d'Air France et au manque de souplesse du transport aérien régional.

Gil Roy